

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste

habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1094

VENDREDI 8 MAI 2015

Dispensé de timbrage BREST CTC

Le courage de réformer

En s'attaquant, enfin, à la réforme du collège, Najat Vallaud-Belkacem fait preuve de courage. La multiplication des attaques infondées montre à l'évidence que beaucoup, à droite, s'accommodent très bien des inégalités que le projet vise à combattre.



Pour la réussite de tous les collégiens

L'inégalité face à l'éducation est la première des injustices contre lesquelles il faut lutter. Or elle s'est accrue ces dernières années. Pour inverser la tendance, le gouvernement s'est fixé un objectif : ramener à moins de 10% les écarts de réussite scolaire entre élèves. Pour y parvenir trois réformes majeures sont engagées : celle de l'éducation prioritaire dotée de 352 millions d'euros supplémentaires, mais aussi une réforme globale de l'allocation des moyens pour toutes les écoles et tous les collèges de France. Et en 2016, une réforme en profondeur du collège.

Cette réforme du collège donne lieu à de multiples rumeurs que la ministre et les parlementaires socialistes s'emploient à dénoncer.

« S'agissant des langues vivantes, dont l'allemand, la réforme du collège est particulièrement ambitieuse puisqu'elle prévoit de généraliser l'apprentissage d'une première langue dès le CP (au lieu du CE1) et d'une deuxième langue vivante dès la 5^e (au lieu de la 4^e actuellement). À partir de la rentrée 2016, 100% des élèves apprendront deux langues vivantes en 5^e au lieu des 16% d'élèves concernés aujourd'hui par les classes bilingues », a expliqué la ministre de l'Éducation nationale aux lecteurs du Figaro.

Cette mise au point était d'autant plus importante que les lecteurs de ce journal n'hésitent pas, sur les réseaux sociaux,

à colporter toutes sortes de rumeurs, d'approximations ou de contre-vérités. Ainsi les « cours d'improvisation » n'ont jamais été évoqués dans le cadre de la réforme du collège mais exclusivement dans le cadre des temps périscolaires à l'école et du renforcement des pratiques artistiques collectives, comme le chant choral, le théâtre, la danse, etc. Tout cela ne peut être réduit à l'improvisation théâtrale. Faire le lien entre cette question et la réforme d'ampleur du collège qui a été décidée, après des mois de travail et de concertation, relève d'une confusion malveillante et intellectuellement infondée.

Il s'agit en effet, et en priorité, de permettre à tous les collégiens d'acquérir le socle commun de connaissance, de compétence et de culture. La réforme propose ainsi de diversifier les pratiques pédagogiques en développant l'interdisciplinarité (avec les enseignements pratiques interdisciplinaires), l'accompagnement personnalisé des élèves (qui passe de 2 à 6 heures hebdomadaires sur la scolarité), le travail en petits groupes (qui passe de 8 heures à 48 heures pour un collège moyen), l'autonomie et l'esprit d'initiative des équipes dans les établissements (qui pourront décider de l'organisation de 20% du temps d'enseignement, en fonction des besoins des élèves, dans le respect des horaires disciplinaires).

CAP
FINISTÈRE

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 7/05/2015



Priorité à l'éducation

La gauche a ouvert 8914 classes dans les écoles maternelles et primaires en trois ans alors que la droite en avait supprimé 9203 en cinq ans. Pour l'Académie de Rennes alors que 63 classes avaient fermées, 211 ont été ouvertes.

Jusqu'en 2012, systématiquement, l'école a été victime de coupes budgétaires. La priorité redonnée à l'éducation se traduit par ces réouvertures qui ne suffisent pas encore à gommer le travail de sape des ministres UMP.

Cependant le changement est bien visible dans les écoles. Dans ce domaine, comme dans bien d'autres, il est nécessaire de réparer la casse du quinquennat Sarkozy mais il est plus facile de détruire que de construire.

PS29

Chiffre de la semaine

3^{ème}

La France arrive en 3^e position du classement européen de l'indice de confiance des investisseurs étrangers, après le Royaume Uni et l'Allemagne.